



Association Régionale des Directeurs de l'Economie Sociale et Solidaire

Trois tarifs sont proposés pour l'adhésion à l'ARDESS :

- Tarif institutionnel fixé à 150€ par personne (*en cas de prise en charge de la cotisation par l'établissement ou l'association*).
- Tarif individuel fixé à 100€ (*si la personne finance elle-même son adhésion*).
- Tarif réduit fixé à 30€ pour les stagiaires en formation de directeurs, directeurs retraités ou en recherche d'emploi (*sous réserve de justificatifs*)*.

Adhésion 2020

- Ma cotisation est réglée personnellement (100€) Ma cotisation est réglée par mon institution (150€)
- Je règle ma cotisation en bénéficiant du tarif réduit (30€)*

Nom : Prénom :

Etablissement :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Association :

Courriel : Tél : Fax :

Par défaut, les courriers et courriels sont envoyés à l'adresse de l'établissement indiqué.
Si vous désirez une autre destination (*adresse ou e-mail personnel*), merci de l'indiquer ci-dessous.

Adresse personnelle :

Courriel : Tél :

Ci-joint un chèque à l'ordre de : ARDESS Occitanie à adresser à :
ARDESS Occitanie - IME La Cigale - 250 Avenue Villard de Honnecourt 30900 NIMES

A réception du règlement, vous recevrez une attestation d'adhésion à l'ARDESS.

**Adhésion annuelle réservée aux stagiaires en formation de directeurs, aux directeurs retraités ou en recherche d'emploi.
IMPORTANT : Fournir avec l'adhésion une attestation de formation ou d'inscription au Pôle Emploi.*

Informations complémentaires

**Afin de mieux connaître nos adhérents et répondre à leurs attentes, nous collectons quelques renseignements.
 Ces données resteront anonymes et ne seront aucunement diffusées.
 Merci d'avance de votre contribution.**

Secteur d'activité (*ex :handicap / social / personnes âgées / autre*) :

Type de direction : Mono-établissement Pluri-établissements

Budget (*approximatif*) alloué à votre / vos établissement(s) : €

Nombre de salariés sous votre direction : salariés.

Taille de votre association gestionnaire (*précisez le nombre*) : salariés et établissements.